



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal**

Séance du 11 mai 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 38
Excusés : 1
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le ONZE MAI, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 5 mai 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPLY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Madame FILLION - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Monsieur NOVAIS .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS : Monsieur NOVAIS à Madame ARBIA

SECRETARE DE SEANCE : Sophie PIOT

SEANCE DU 11 MAI 2026

N°2026_05_11-17

Ref : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

Objet: Convention temporaire de mise à disposition de la salle "La Fabrique des possibles" du SIETOM 77 à Pontault-Combault

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'environnement,

VU la délibération n° 221/03-2026 du Comité Syndical du 2 mars 2026 du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM 77),

VU la convention temporaire de mise à disposition de la salle « La Fabrique des possibles » ci-annexée,

CONSIDERANT que le projet repair'café a ouvert ses portes le 25 septembre 2021 et qu'il a pour objectifs d'inscrire la municipalité dans une démarche environnementale et de faire de la collectivité un exemple pour le territoire,

CONSIDERANT que depuis plusieurs années, la commune organise le repair'café au sein des équipements municipaux, et qu'en cohérence avec le projet de ressourcerie du SIETOM 77 ouvert en 2026 et situé au 1 ter rue Jean Cocteau à Pontault-Combault, l'organisation des prochains repair'cafés est envisagée dans la salle « La Fabrique des possibles » de la ressourcerie,

CONSIDERANT que d'autres actions de la commune pourraient être organisées dans cette salle, telles que la distribution de composteurs,

CONSIDERANT que ladite convention définit les conditions juridiques, techniques et financières de mise à disposition, à titre gratuit, précaire et révocable, de la salle « La Fabrique des possibles » de la ressourcerie,

CONSIDERANT que pour être autorisée à utiliser la salle, la commune doit s'engager au respect des conditions d'utilisation de la salle en signant la convention,

CONSIDERANT que pour plus de commodités, il a été proposé au SIETOM 77 d'établir une convention pérenne afin de permettre l'utilisation de la salle, par la commune, pour l'organisation des repair'cafés et des distributions de composteurs, sous réserves de sa disponibilité et de l'accord du SIETOM 77 pour chacune des dates souhaitées,

CONSIDERANT l'avis de la commission aménagement / travaux du 30 avril 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

AUTORISE le maire à signer la convention temporaire de mise à disposition de la salle « La Fabrique des possibles » du SIETOM 77 à Pontault-Combault dans le cadre des actions portées par la commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260518-2026_05_11-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2026
Publication : 21/05/2026



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 18 mai 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault